

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 avril 2018 18 H

Présents : Mmes MM. BARAFFE Jean Pierre, CARISEY Nicolas, DARD Didier, DONZE Philippe, GAUSSIN Christian, GOSZKA Gilles, GOUSSET Claudine, RIBIERE Jean François, ROPP Michèle.

Absents excusés : Mmes M. BARI Pierre, DOUMER Sonia, (procuration à M. GAUSSIN), LEMAZO Karine, LOMBARDET Christophe,

Absents : Mmes BION Arlette, NOEL Charline

Secrétaire de séance : M. BARAFFE Jean Pierre (unanimité)

Ouverture de la séance à 18 H 25

1. Comptes de gestion 2017 :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer et après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2017, le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2017, par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Unanimité (10 voix POUR)

2. COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 (budgets : principal, eau, assainissement collectif, chaleur, SPANC, (sous la présidence de M. RIBIERE J. François)

Le Conseil Municipal délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2017 des budgets (principal, eau, assainissement et chaleur), dressés par M. Christian GAUSSIN, maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs, ~~les budgets supplémentaires~~ et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1/ lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels se résument ainsi qu'il suit :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2017 – unanimité (8 VOIX POUR)						
Résultats reportés	124638.51	0.00	0.00	106725.12	124638.51	106725.12
Op. de l'exercice	148800.84	175484.67	638822.39	627525.28	787623.23	803009.95
TOTAUX	273439.35	175484.67	638822.39	734250.40	912261.74	909735.07
Résultats de clôture	-97954.68			+95428.01	-2526.67	
Restes à réaliser	23856.26	54488.56			23856.26	54488.56
Résultats définitifs	67322.38			+95428.01		+28105.63
BUDGET EAU 2017 unanimité (8 VOIX POUR)						
Résultats reportés		75461.33	2603.63		2603.63	75461.33
Op. de l'exercice	157962.36	157447.35	122548.94	140004.12	280511.30	297451.47
TOTAUX	157962.36	232908.68	125152.57	140004.12	283114.93	372912.80
Résultats de clôture		+74946.32		+14851.55		+89797.87
Restes à réaliser	33142.28	4015.00			33142.28	4015.00
Résultats définitifs		+45819.04		+14851.55		+60670.59

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2017 unanimité (8 VOIX POUR)						
Résultats reportés	36347.33				36347.33	
Op. de l'exercice	243621.78	239667.57	66052.28	117592.54	309604.06	357260.11
TOTAUX	279969.11	239667.57	66052.28	117592.54	346021.39	357260.11
Résultats de clôture	-40301.54			+51540.26	+11238.72	
Restes à réaliser	1661.58					
Résultats définitifs	-41963.12			+51540.26	+9577.14	
BUDGET CHALEUR 2017 unanimité (8 VOIX POUR)						
Résultats reportés		68976.22	1267.02		1267.02	68976.22
Op. de l'exercice	6231.21	11055.00	32604.71	41227.91	38835.92	52282.91
TOTAUX	6231.21	80031.22	33871.73	41227.91	40102.94	121259.13
Résultats de clôture		+73800.01		+7356.18		+81156.19
Restes à réaliser						
Résultats définitifs		+73800.01		+7356.18		+81156.19
BUDGET SPANC 2017 unanimité (8 VOIX POUR)						
Résultats reportés				7217.10		7217.10
Op. de l'exercice			430.00		430.00	
TOTAUX	0.00	0.00	430.00	7217.10	430.00	7217.10
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
Résultats définitifs				+6787.10		+6787.10

2/ constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications des balances relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3/ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4/ Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

3. Affectation résultat de fonctionnement 2017 budget principal

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017, constatant que le compte administratif fait apparaître :
un excédent de fonctionnement de 95 428.01 €

un solde d'exécution d'investissement de 97 954.68€

un solde des restes à réaliser d'investissement de + 30 632.30 €,

soit un besoin de financement de 67 322.38 €

Décide :

l'affectation en réserves R1068 de 67 322.38 €

le report en fonctionnement R002 de 28 105.63 €

➤ Unanimité (10 voix POUR)

Affectation résultat de fonctionnement 2017 budget eau

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017, constatant que le compte administratif fait apparaître :

un excédent de fonctionnement de 14 851.55€

un solde d'exécution d'investissement de 74 946.32€

un solde des restes à réaliser d'investissement de - 29 127.28 €,

soit un besoin de financement de 0 €

Décide :

l'affectation en réserves R1068 de 0 €

le report en fonctionnement R002 de 14 851.55 €

➤ Unanimité (10 voix POUR)

Affectation résultat de fonctionnement 2017 budget assainissement collectif

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017, constatant que le compte administratif fait apparaître :

un excédent de fonctionnement de 51 540.26€

un solde d'exécution d'investissement de - 40 301.54 €

un solde des restes à réaliser d'investissement de - 1 661.58 €,

soit un besoin de financement de 41 963.12 €

Décide :

l'affectation en réserves R1068 de 41 963.129 €

le report en fonctionnement R002 de 9 577.14 €

➤ Unanimité (10 voix POUR)

Affectation résultat de fonctionnement 2017 budget chaleur

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017, constatant que le compte administratif fait apparaître :

un excédent de fonctionnement de 7 356.18 €

un solde d'exécution d'investissement de + 73 800.01 €

un solde des restes à réaliser d'investissement de 0 €,

soit un besoin de financement de 0 €

Décide :

l'affectation en réserves R1068 de 0 €

le report en fonctionnement R002 de 7 356.18 €

➤ Unanimité (10 voix POUR)

Affectation résultat de fonctionnement 2017 budget SPANC

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017, constatant que le compte administratif fait apparaître :

un excédent de fonctionnement de 6 787.10 €

un solde d'exécution d'investissement de 0 €

un solde des restes à réaliser d'investissement de 0 €,

soit un besoin de financement de 0 €

Décide :

le report en fonctionnement R002 de 6 787.10 €

➤ Unanimité (10 voix POUR)

4. *Vote des 3 taxes au niveau communal pour 2018*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **adopte comme suit les taux 2018** à appliquer pour la commune:

- taxe d'habitation : 4.34 %
- foncier bâti : 9.04 %
- foncier non bâti : 27.23 %

soit les mêmes taux que 2017

➤ 8 voix POUR – 2 abstentions (Mme ROPP, M. RIBIERE)

5. BUDGETS PRIMITIFS 2018 (principal, eau, assainissement collectif, SPANC, chaleur)

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	recettes
BUDGET PRINCIPAL voté à l'unanimité (10 voix POUR)			
639 195.31 €	639 195.31 €	448 355.94 €	448 355.94 €
BUDGET EAU voté à l'unanimité (10 voix POUR)			
156 478.96 €	156 498.96 €	59 692.28 €	427 312.73 €
BUDGET ASST COL voté à l'unanimité (10 voix POUR)			
77 876.14 €	77 876.14 €	82 082.12 €	82 082.12 €
BUDGET SPANC voté à l'unanimité (10 voix POUR)			
6 787.10 €	6 787.10 €	0.00 €	0.00 €
BUDGET CHALEUR 9 voix POUR		(M. BARAFFE, raccordé au réseau, n'a pas pris part au vote)	
47 913.18 €	47 916.18 €	23 860.00 €	84 949.01 €

QUESTIONS DIVERSES

Convention pour fourniture d'eau au SIE des Six Bœufs - tarif

Le maire rappelle la délibération N° 2017-45 du 24 juillet 2017 relative à la convention pour fourniture d'eau au SIE des Six Bœufs et qui en fixait le tarif

Conformément à l'article 6 de la convention tripartite, le prix de vente de l'eau est révisé annuellement pour tenir compte des dépenses de l'année n-1.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Fixe, à compter du 1^{er} mai 2018 le tarif de l'eau fournie au SIE des Six Bœufs à :

- 1.08 €/m³ d'eau fournie SAULNOT (au lieu de 0.58 €)
- 1.12 €/m³ d'eau venant du SIE DU VERNOY pour le SI des Six Bœufs (au lieu de 0.82 €)

➤ Unanimité (10 voix POUR)

Mise à disposition salle pour recevoir les demandeurs de conciliation

Le maire présente la demande de M. POIREY, conciliateur de justice, pour avoir une salle à sa disposition, afin de recevoir les demandeurs de conciliation.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour mettre à disposition une salle de l'APC (Agence Postale Communale) pour les rencontres de conciliation.

➤ Unanimité (10 voix POUR)

Le droit de préemption urbain n'a pas été exercé sur les ventes parcelles ZI 262 et ZI 264

Fête de la chasse et de la nature : l'ACCA de CREVANS et la CHAPELLE ainsi que l'ACCA de CORCELLES remercient la municipalité pour le prêt de la salle et sa participation à cette manifestation.

Saulnot, le 11 avril 2018.
C. GAUSSIN, maire.


